



**NOTE D'INFORMATION – 30/03/2021**

**Paix et sécurité/Afrique centrale : la CEEAC et l'UNOCA valident leur plan d'action prioritaire pour 2021**

**Libreville, le 30 mars 2021** - La Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) ont tenu le 29 mars, par visioconférence, leur cinquième retraite conjointe sur le thème : « Renforcer le partenariat entre la Commission de la CEEAC et l'UNOCA sur la problématique de la gouvernance pour mieux répondre aux défis à la paix et à la sécurité en Afrique centrale ».

Dans leurs propos introductifs, le Président de la Commission de la CEEAC, Gilberto da Piedade Verissimo, et le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef de l'UNOCA, François Louncény Fall, ont mis l'accent sur l'ampleur des défis dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, et souligné la nécessité d'y faire face de manière concertée. A cet égard, ils ont rappelé le rôle crucial de la Commission de la CEEAC, indiquant que sa réforme institutionnelle récente constitue une opportunité pour œuvrer de manière efficiente en faveur de la prévention des crises, de la consolidation de la paix, de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale. Fall et Verissimo ont plaidé pour le renforcement de la place des femmes et des jeunes dans les programmes et dispositifs y relatifs. Ils ont salué le travail des ONG, évoquant en particulier « la montée en puissance » de la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits Afrique centrale (COPAC) - mise en place avec le soutien de la CEEAC et de l'UNOCA.

Au-delà de ces remarques sur le thème de la retraite, les échanges ont porté sur les priorités définies dans le Plan stratégique à moyen terme 2021-2025 de la CEEAC et son Plan d'action prioritaire 2021. Les discussions ont permis d'identifier les domaines où la collaboration et la coopération avec l'UNOCA doivent être renforcés en 2021. Il en est ainsi des questions liées à la gouvernance politique, à la promotion du genre, aux enjeux électoraux ainsi qu'à la lutte contre la piraterie maritime, le changement climatique, les groupes armés et les mouvements terroristes, notamment Boko Haram et l'Armée de résistance du seigneur (LRA), etc. Le Président de la Commission de la CEEAC et le Chef de l'UNOCA ont adopté une vision commune (2021-2025) leur permettant de mener des actions conjointes pour y trouver des solutions durables.

Dans cette perspective, un plan de travail conjoint pour l'année 2021 a été élaboré. Il prend en compte les domaines clés pour lesquels un appui financier et un soutien technique sont nécessaires ainsi que les activités dont les impacts sur la sécurité et la paix en Afrique centrale seront rapidement perceptibles. Le Président de la Commission de la CEEAC et le Chef de l'UNOCA ont appelé à une mise en œuvre rapide des décisions contenues dans les différents documents conjoints de stratégie et de planification adoptés lors des travaux. Ils ont également insisté sur la nécessité de renforcer davantage les relations de travail entre leurs équipes respectives en vue de la réalisation efficace et efficiente de leurs vision et priorités communes.

La retraite conjointe CEEAC/UNOCA du 29 mars était la première entre les deux institutions depuis que la Commission de la CEEAC a été mise en place à l'issue de la réforme de l'organisation sous-régionale, le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Elle est conforme au cadre de coopération signé le 16 juin 2016 à New-York par leurs dirigeants respectifs.